

Visioconférence

LES PARTENAIRES DU REBOND ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

Des acteurs publics mobilisés
pour vous accompagner dans la sortie de crise

15 FÉVRIER 2022
17H30 À 19H

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
DE VERSAILLES
ET DU CENTRE

BANQUE DE FRANCE

ROSEAU
LE PARTENAIRE DES ENTREPRISES
DU GRAND PARISEAN

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
VERSAILLES

CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ILE-DE-FRANCE

Jeudi 17 février, Versailles – Les partenaires du Rebond économique des Yvelines ont donné rendez-vous ce mardi 15 février de 17h30 à 19h aux dirigeants d’entreprises en situation de fragilité pour leur apporter des solutions concrètes.

En 2021, il y a eu **374 ouvertures de procédures collectives**, contre **856 en 2019**, ces chiffres démontrent qu’il y a aujourd’hui peu de dépôt de bilan des entreprises, et que les dispositifs d’aides de l’Etat maintiennent en vie « sous perfusion » quelques entreprises.

Qu’il s’agisse de renforcer la trésorerie (avec les PGE, le fonds de solidarité..etc), financer les investissements, renforcer le fond de roulement (PEPE, ARPB,OR..etc), ou encore consolider les fonds propres (tel que le fonds de transition) en passant par l’obtention d’une médiation aux procédures auprès du Tribunal de Commerce, les entreprises sont **accompagnées** par des **acteurs mobilisés** pour les **aider à détecter leurs fragilités** et les **orienter vers les dispositifs adéquats** pour ainsi **éviter les faillites**.

669 401 entreprises du département des Yvelines ont obtenu des PGE pour soutenir leurs trésoreries, (et 66% des entreprises pourront rembourser leurs PGE d’ici la fin 2026) parmi elles **16%** ont déjà remboursé leurs PGE, contre **84%** qui ont amorti leurs PGE, avec **32%** en amortissement simple et **52%** en amortissement avec une année de décalage du remboursement du capital. (Source du Département des Yvelines de la Banque de France).

Dans le cadre de la restructuration du PGE avec sa banque, Il est possible d’obtenir un étalement du remboursement du PGE au de-delà de la durée de 6 ans. Tandis que la

restructuration du PGE dans le cas d'une **procédure amiable ou collective** permet un **maintien de la garantie de l'Etat jusqu'à la fin du PGE restructuré**, quelle que soit sa date de fin. Enfin, concernant la restructuration du PGE dans le **cadre de la médiation du crédit**, le maintien de la **garantie de l'Etat se fait dans la limite de 2 ans supplémentaires** (4 ans pour des exceptions) cette mesure est applicable à compter du 15 février 2022, elles concernent les entreprises sous certaines conditions.

Pour en savoir plus :

<https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/FAQ-covid-PGE.pdf.pdf

Le Président du Tribunal de Commerce de Versailles, Xavier Aubry a présenté les procédures de prévention amiables et de traitement de sortie de crise. **L'entretien de prévention** peut se faire sur **demande de rendez-vous** du dirigeant ou sur convocation par le Président du Tribunal. Prévenir les risques et demander un rendez-vous en amont peut éviter les faillites. Enfin, dans la procédure de traitement de sortie de crise, il existe une **procédure simplifiée** applicable jusqu'au 2 juin 2023, ou une **procédure rapide de 3 mois** pour obtenir un plan de continuation.

Pour en savoir plus :

https://www.greffe-tc-versailles.fr/index.php?pg=pc_prevention

Le réseau Roseau, **opération de soutien et d'appui d'urgence pour les entreprises** en situation de fragilité a été mis en place avec les partenaires suivants : le CIP 78, l'AFACE, la CCI de Versailles-Yvelines, les commissaires aux comptes, CRCC de Versailles et du Centre, le tribunal de commerce de Versailles, le MEDEF, la CPME, des associations et certains clubs d'entreprise Yvelinois. Le réseau Roseau est un **guichet unique** et permet d'**identifier** les entreprises en difficulté et **développer un accompagnement individuel** en **mobilisant la force d'un réseau** de tuteurs et de partenaires (chefs d'entreprise, experts métier, coachs..). Ce dispositif est gratuit pour l'entreprise 2 heures/mois sur 12 mois.

Pour en savoir plus :

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci78/roseau-un-nouveau-dispositif-d-accompagnement-complet-pour-vous-aider-a-faire-face-a-vos-difficultes-et-a-rebondir>

La CRCC de Versailles et du Centre a présenté la nouvelle mission de « **Prévention et Relation de Confiance** » qui a été évoquée dans le rapport Richelme et annoncée dans le cadre du dispositif d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise du 1^{er} juin 2021 (présenté par Bruno Le Maire et Eric Dupond-Moretti). Les commissaires aux comptes, professionnels au carrefour du droit et de l'économie sont impliqués, au niveau départemental, dans **les comités de sortie de crise** mis en place pour accompagner les dirigeants d'entreprise. **Rassurer** les dirigeants en attestant de la capacité de rebond de leur entreprise, **flécher et sécuriser** la mise en œuvre des dispositifs pour **rassurer** les pouvoirs publics et les parties prenantes des entreprises, **optimiser** l'efficacité des dispositifs publics de relance, et ainsi éviter des effets collatéraux sur d'autres entreprises pour contribuer à sécuriser la chaîne de financement.

Pour en savoir plus :

<https://www.cncc.fr/actualite.html?news=accompagnement-des-entreprises-dans-la-sortie-de-crise-le-role-cle-des-commissaires-aux-comptes-reconnu-a-travers-la-mission-prevention-et-relation-de-confiance>

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines ont organisé **cette visioconférence** dédiée à la **Prévention des entreprises en difficulté**. Avec la participation du Tribunal de Commerce de Versailles, de la Banque de France des Yvelines, du Réseau Roseau et du CIP « Centre d'Information et de Prévention ».

Un événement dédié aux dirigeants d'entreprise, ainsi qu'aux commissaires aux comptes des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

A propos de la CRCC de Versailles et du Centre (CRCC V & C)

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre est l'instance représentative de la profession des commissaires aux comptes localement. Elle représente, accompagne et défend les intérêts de la profession et couvre 10 départements regroupés autour des Cours d'Appel de Versailles, Bourges et Orléans.

La CRCC de Versailles et du Centre, en coordination avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, porte la volonté de progrès de ses membres, les accompagne pour répondre aux besoins des entreprises et des marchés, promeut les missions et les principes éthiques d'une profession d'intérêt général, créatrice des conditions de confiance, de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale.

Contact CRCC de Versailles et du Centre

Alexandra CHATELET
Assistante du Président et 1er Vice-Président
Tel : 01 39 67 51 15
Mail : achatelet@crcc-versailles.com
www.crcc-versailles.fr

Nancy EL ARABI
Responsable des Relations Publiques
Tel : 01 39 67 51 19
Mail : nelarabi@crcc-versailles.com
www.crcc-versailles.fr